

Conseillers en exercice : 23

Présents : 14

Votants : 18

**OBJET :**Modification de la  
composition de la  
commission  
permanente N°3  
Education JeunesseLe Maire certifie que le compte  
rendu de cette délibération a été  
affiché à la porte de la Mairie et  
que la convocation du Conseil  
Municipal avait été faite.Transmis le  
**30 JAN. 2024****DELIBERATION N°2024-01****EXTRAIT DU PROCES-VERBAL****DU CONSEIL MUNICIPAL**

Du 26 janvier 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-six janvier,

Le Conseil Municipal de la Commune de VILLENEUVE DE BERG étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Madame le Maire, Sylvie DUBOIS

**Présents** : MM. DUBOIS Sylvie, CHAUSSE Stéphane, FARGIER Marie, ROTGER Patrick, EYRAUD Anne-Marie, VIGNE Christophe, CLEMENT Pierre, BELLENGER Jacques, CROS Isabelle, MORGE Florian, ALONSO Sébastien, LEFRILEUX Yves, VALCKE Sylviane, HEMMACHE Martine**Excusés** : MM. SEVENIER-ALIVON Annick, TAULEMESSE Karine, AULNER Roselyne, HEU Marie, DUSSOL Roxane, COSSE Marie-Jeanne, MEHL Didier, LAVILLE-FRANCHI Anne-Marie, BILANCETTI Yann,**Procurations** : MM SEVENIER-ALIVON Annick à DUBOIS Sylvie, TAULEMESSE Karine à CLEMENT Pierre, AULNER Roselyne à ROTGER Patrick, HEU Marie à EYRAUD Anne-Marie,**Absents non excusés** :

L'assemblée communale procède, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil Municipal, Christophe VIGNE a été élu pour remplir les fonctions de secrétaire.

Par délibération n°08 du 31 juillet 2020, le Conseil Municipal procédait à la création d'une commission permanente en charge de **l'éducation et de la jeunesse**.

Mme le Maire informe l'assemblée que M. Christophe VIGNE, élu 5ème Adjoint au Maire le 24 Novembre 2023, a désormais en charge le projet municipal, le programme Petites Villes de Demain, l'éducation, la jeunesse, le jumelage la vie associative et les sports.

Il intégrera, à ce titre, la commission **éducation - jeunesse**.

Mme Isabelle CROS et Mme Karine TAULEMESSE ont émis le souhait de se retirer de cette commission.

En conséquence, Madame la Maire expose qu'il convient de modifier la commission.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

**DECIDE** de modifier la composition de la **commission permanente N°03 « Education - Jeunesse »**

**DIT** que la composition de la commission permanente N°03 « Education - Jeunesse » est désormais la suivante :

Sylvie DUBOIS Maire,

**Membres** : VIGNE Christophe, MORGE Florian, BELLENGER Jacques, Marie HEU., Roselyne AULNER, Anne Marie LAVILLE FRANCHI

Pour extrait conforme  
A VILLENEUVE DE BERG  
Le 26 janvier 2024

Sylvie DUBOIS  
Maire de Villeneuve de Berg